

es de Mgr de imprégnée de uit entre l'étus s'occupaient délassement à vaient tâcher iles au sémiour, dans ses « les enfants l'autel et au paroissiale de Canada, dity eut de bien furent jamais

val érigea en n'en pas douises des envièves. Ceux-ci s, s'employer

ient un plus mention qui Igr de Laval) Il leur dit éminaire par Mes étèves, mais que c'est impossible, vû qu'à cette époque ils sont en vacances au Cap Tourmente. Cette lettre est de 1685, mais la tradition immémoriale du séminaire veut, d'accord avec les *Transcripta* (1786) de M. Th. Laurent Bédard, prêtre du séminaire, que la coutume d'envoyer les pensionnaires en vacances à Saint-Joachim soit née avec le séminaire lui-même.

Ces vacances allaient du 15 août au 1er octobre et elles étaient obligatoires.

Parmi les condisciples de Jacques Denis, outre ceux déjà nommés et les petits sauvages, citons encore, d'après les *Annales manuscrites*: Raphaël Gagnon. Celui-ci eut le malheur de se noyer le 1^{et} octobre 1671, alors qu'avec ses camarades il était à la pêche au Sault, sous la conduite de M. Soumande. Il fut vivement regretté. Ange Lefebvre, des Trois-Rivières; Paul Prud'homme, de Montréal; Claude Denis; Mathieu Damours; Denis Peuvret; François de Laval, neveu de Mgr de Laval. Cet élève, entré en 1674, fut renvoyé en France par son oncle en 1681.

Nous savions déjà que les élèves du petit séminaire suivaient les cours chez les Jésuites. Le collège des Jésuites s'élevait à peu près sur le site actuel de l'Hôtel de Ville. Les pensionnaires de Mgr de Laval n'avaient donc pas loin pour se rendre aux cours. Quels étaient ces cours, et quels étaient le règlement et la discipline du collège des Jésuites de cette époque? Ici encore les renseignements nous manquent.

L'on sait toutesois que les cours furent organisés au sur et à mesure que les élèves augmentaient et que le besoin s'en faisait sentir. Au temps où Jacques Denis faisait ses études les divers cours étaient tous organisés, y compris les deux années de philosophie. (1) On peut conjecturer qu'il eut pour professeur de rhétorique soit le père Crépieuil, soit le père Bouvart; pour professeur de philosophie le père Bouvart; et l'on peut avancer avec assez de certitude que le célèbre Martin Boutet sut son professeur de mathématiques. (2)

Quant au règlement, il devait être un calque du règlement-type du fameux collège de La Flèche, auquel le père Rochemonteix a con-

⁽¹⁾ Conférence de M. l'abbé A. Gosselin à l'Université Laval, le 6 février 1908.

⁽²⁾ V. Rochemonteix, Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle, t. III, P. 476, 295, 373; t. 1, P. 213.